Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DU JURA

SERVICE CONNAISSANCE,
PROSPECTIVE, HABITAT

N° 3, Septembre 2016

Actu

de l'observatoire départemental de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

CO-EDITO

La mesure de la consommation des espaces n'est pas simple à traiter, nous le constatons depuis la création de l'observatoire où nous mettons tout en oeuvre pour élaborer des méthodes d'analyse. Le foncier qu'il soit agricole, forestier ou naturel porte des enjeux forts.

Les partenaires s'efforcent de tester depuis 2013, des méthodes, de balayer des bases de données, pour en sortir la substantifique moelle. Afin de répondre aux objectifs premiers de cet observatoire :
- connaitre l'occupation des espaces
- mesurer la consommation de ces espaces
- mettre en place des méthodes reproductibles sur tous les territoires.

2015 a été porteur de travaux et d'échanges qui, je l'espère, pourront être utilisés et publiés sur 2016-2017 afin d'apporter des éléments concrets à tous.

L'observatoire c'est aussi notre engagement à partager les travaux, à l'échelle régionale.

Jacky Roche
Directeur départemental des territoires du Jura

Les Maires sont attentifs au développement harmonieux des villages et bourgs centres. La mise à jour des documents d'urbanisme nécessite d'intégrer des données à jour sur l'évolution de l'occupation des sols. L'AMJ partenaire de l'observatoire avait souhaité la mise en place d'un observatoire des lotissements du Jura, dont les données publiées dans ce numéro, révèlent le nombre de lots restants disponibles par commune.

Les données de l'observatoire, publiées dans ce recueil, révèlent la singularité de chaque commune et la difficulté d'appliquer un modèle unique de consommation du foncier. Tous les acteurs qui mènent une réflexion sur la consommation du foncier doivent prendre en compte les 3 facteurs suivant: urbanisme, infrastructures et déprise agricole.

Les informations objectives fournies par l'Observatoire départemental de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers apportent tous les éléments utiles à cette réflexion et devraient permettre de trouver des solutions sur mesure.

Bernard MAMET, Président de l'AMJ, Association des Maires et Présidents de Communautés du jura

Les études menées en 2015 au sein de l'observatoire

Etude d'une méthodologie de mesure de l'occupation du sol par les infrastructures routières.

Lors des échanges dans le cadre des travaux de l'observatoire, la problématique de mesure de l'impact des infrastructures revient régulièrement. Comment peut-on savoir ce que représente l'occupation de l'espace par ces infrastructures et combien consomment-elles de foncier?

Nous avons donc testé une méthodologie nationale basée sur une estimation des surfaces occupées par les infrastructures routières, en utilisant pour cela la BD Topo ® de l'IGN (base de données issue d'un processus photogrammétrique qui permet une description 3D d'un territoire avec une localisation fine des objets).
La BD Topo va donner à la fois une localisation et une caractérisation de la voirie. Chaque type de routes aura une emprise affectée.

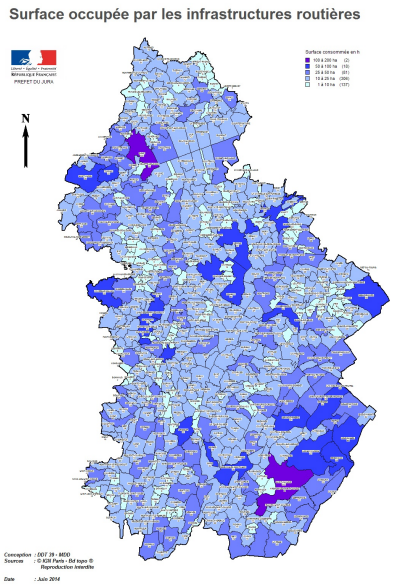

A ce stade des travaux nous avons pu établir une image de l'occupation des espaces par les infrastructures routières (soit environ 3% du territoire Jurassien) sur une année de référence. L'objectif est de pouvoir ajouter les infrastructures férroviaires, fluviales afin d'être le plus complet et de pouvoir actualiser régulièrement et qualifier l'évolution des surfaces utilisées par ces infrastructures.

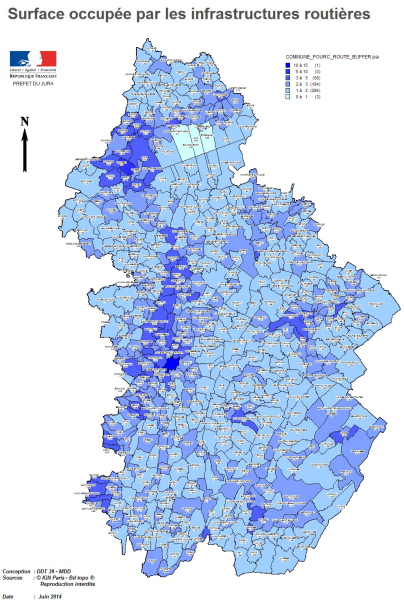

Etude sur le différentiel agricole : mesure de l'évolution des terres agricoles.

Cette étude a été initiée par la DRAAF et la DREAF au niveau régional (Franche-Comté).
L'objectif de cette étude est de proposer une méthode reproductible qui permet d'obtenir une estimation des parcelles agricoles qui ont évolué vers des terrains artificialisés, avec des données disponibles au niveau régional mais transposables à l'échelle des départements et donc des territoires.
La méthode utilise le croisement de différentes bases de données (Registre Parcellaire Graphique (RPG,déclaration de la PAC), la BD Topo de l'IGN, le casier viticole, et les fichiers fonciers (MAJIC) afin d'établir un différentiel agricole. C'est à dire identifier les terres agricoles déclarées disparuesaprès 2011.

Au final nous obtenons des couches :
- les terres agricoles présentes dans les RPG entre 2008 et 2011 et présentes au-delà,
- les terres agricoles présentes entre 2008/2011 mais absentes des déclarations entre 2012 et 2013 (terres disparues des déclarationsaprès 2011),
- les terres agricoles apparues dans les RPG entre 2012 et 2013.

Ce travail décrit l'évolution des terres agricoles en liens= avec certaines contraintes géographiques identifiées comme des facteurs potentiels de disparition de ces terres :
- l'altitude, les pentes, retenues comme des contraintes naturelles,
- les contraintes liées à l' : les espaces actuellement urbanisés et les espaces proches de l'urbanisation (enveloppe dans laquelle devrait se localiser le développement urbain futur).
Les résultats ont été intégrés à un tableur permettant une interprétation sous forme de fiche statistique, graphique en fonction du périmètre de territoire.

Au sein de l'observatoire, nous avons pu tester ces fiches sur le Jura, et plusieurs EPCI afin de vérifier le niveau des données, leurs interprétations, les écueils éventuels.

Evolution des terres agricoles
entre 2008-2011

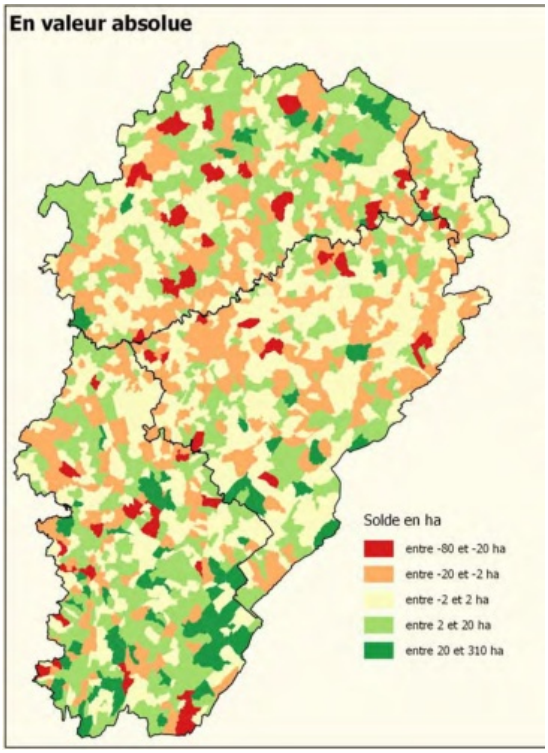

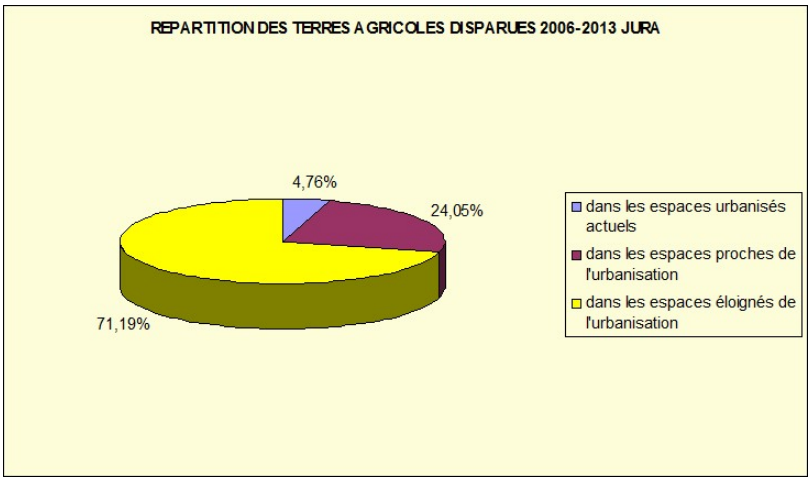

Sur le Jura : 71 % des terres disparues l'ont été dans les espaces éloignés de l'urbanisation (espace agricole, naturel), ce qui peut s'expliquer par de la déprise, boisement, abandon pour inexploitation (parcelles éloignées, difficiles à entretenir, à utiliser par l'agriculture).
On ne saurait être catégorique sur une interprétation type pour tous les territoires. Ceci nécessite une approche territoriale afin d'en comprendre le phénomène et de ne pas interpréter à la légère. Chaque territoire peut avoir ses propres contraintes et les problématiques doivent être identifiées afin de pouvoir mettre en avant les enjeux pour le territoire.

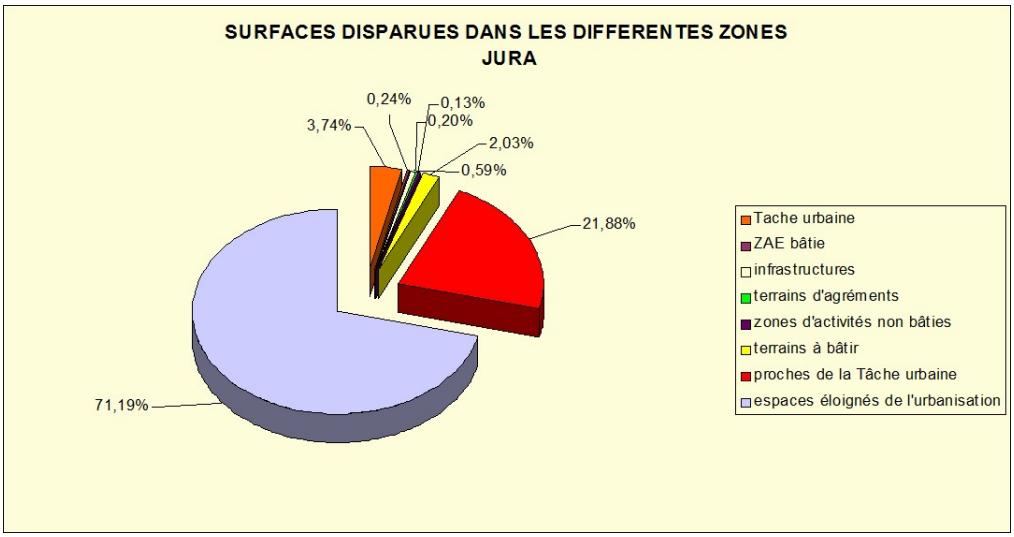

Sur les parties disparues au bénéfice de l'artificialisation :
22% se situent à proximité de la tache urbaine actuelle,
4 % dans la tache urbaine.
0,59% dans les infrastructures
0,24% dans les ZAE (zones d'activités économiques) bâties.

Un nouvel outil de suivi : l'observatoire des lotissements du Jura

La DDT 39 a créé en 2014 une base de données alimentée au fil de l'eau, associée à un outil de cartographie recensant les lotissements sur tout le territoire, afin d'en suivre leur état d'avancement, de remplissage, leur création et la répartition sur le territoire et permettant :

- d'argumenter la création ou non de nouveaux lotissements,
- de faire de la pédagogie dans le cadre de l'application du règlement national d'urbanisme (RNU) dans une logique de cohérence stratégique du développement des territoires (communes).

201 lotissements ont été recensés soit 1 933 lots sur 222 ha au 1/1/2016
A ce jour 907 lots sont encore disponibles sur l'ensemble du Jura. A cette date quelques communes et territoires ne sont pas à jour : ECLA, Dole, Lons le Saunier, Petit Noir, ST Claude.

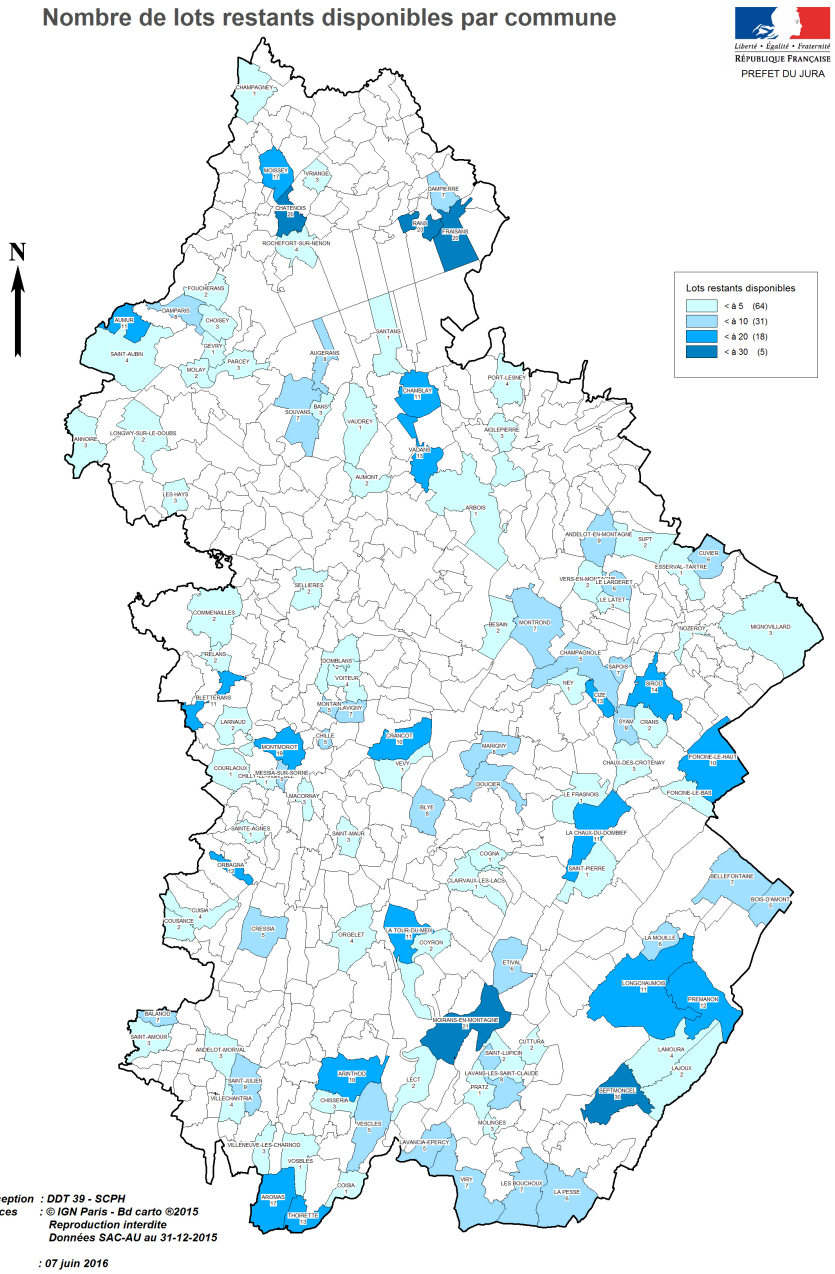

Cet observatoire sera mis à jour régulièrement avec la contribution des collectivités compétentes depuis le 1/7/2015 en urbanisme, afin de pouvoir pérenniser cette base, d'en suivre les évolutions et de pouvoir analyser par territoire les problématiques et les enjeux.

Les interventions des partenaires

L'importance pour l'observatoire est de pouvoir également échanger en interne sur les travaux des partenaires, les bases de données existantes.

En 2015, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est intervenue.

Suite à la loi d'avenir agricole (LAAAF du 13 octobre 2014), les missions des SAFER ont évolué :

- oeuvrer à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers : cette protection s'exprime au travers de la valorisation de ces espaces car les interventions de la SAFER doivent favoriser l'installation, le maintien et la consolidation d'exploitations agricoles ou forestières,

- concourir à la diversité des paysages, à la protection des ressources naturelles et au maintien de la diversité biologique,

- contribuer au développement durable des territoires ruraux,

- assurer la transparence du marché foncier rural.

La SAFER a présenté son portail "**VIGIFONCIER"** mis à disposition des collectivités locales et destiné à suivre les dynamiques et mouvements fonciers (ventes de terrains et de biens) des espaces ruraux et périurbains de chaque commune et les projets qui en découleront.
En 2014, 1 860 transactions ont eu lieu dans le Jura faisant état d'une fiche de présentation (parcelle, propriétaire, projet...) et cartographie (BD parcellaire).
L'objectif est d'avoir un suivi régulier, d'échanger avec les collectivités sur le devenir des parcelles agricoles, le cas échéant pour la SAFER d'appliquer son droit de préemption pour garantir la transmission agricole.

L'Agence Régionale de Développement (ARD)

Les travaux menés par l'ARD en 2014 et présentés en 2015 à l'observatoire ont consisté à mutualiser les données et à spatialiser le foncier économique : tous les espaces destinés ou à destination des activités sur le périmètre régional. Cette base croise les données des zones d'activités renseignées par les collectivités et les zones classées dans les documents d'urbanisme. Ces informations permettent de porter une réflexion sur la prévision faite dans les documents d'urbanisme en cours, et la réalité d'utilisation, et d'y ajouter la maîtrise foncière qui peut-être un frein au développement de certaines zones.
On distingue ainsi :
- les zones d'activités actuelles avec le potentiel restant (dont celui de densification, m² libre après quelques années),
- zone 1NA potentiel d'extension - zone 2 NA extension future.
La base sera actualisée une fois par an et pourra servir aux élus pour porter la réflexion sur l'opportunité d'agrandir ou de réduire les surfaces des documents d'urbanisme par exemple lors de la révision.

Exemple d'application sur la commune de Rochefort/Nenon.

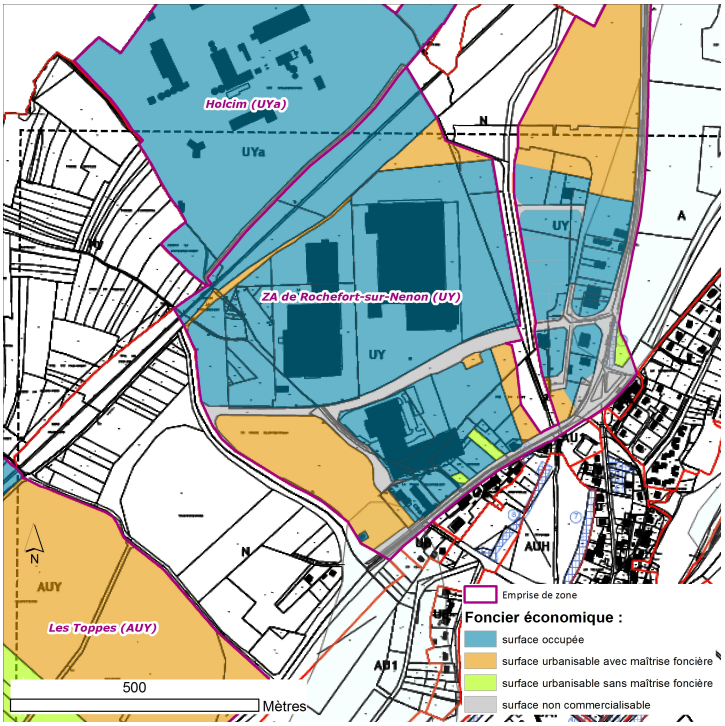

L'observatoire départemental s'engage dans les travaux régionaux

La DDT 39 participe depuis 1 an au groupe foncier régional porté par la DREAL, la DRAAF et la Région. Les différentes rencontres ont amené en novembre 2014 à la réalisation d'un colloque foncier régional, à l'issue duquel était lancé le projet d'observatoire régional de la consommation des espaces.

Une étude de faisabilité a été menée en 2015, afin de recueillir les avis de l'ensemble des partenaires régionaux porteurs de la problématique foncière avec une restitution en novembre 2015.
Ce qui a été acté :
les objectifs sont de fournir et partager de la donnée :
- sur l'occupation du sol (Modèle d'occupation du sol-(MOS), pour les documents d'urbanisme),
- sur les usages (foncier économique, terres agricoles déclarées...).
Lieu d'échanges sur les études et les demandes.
Pour 2016 : l'intégration des acteurs bourguignons dans la démarche, poursuite du travail technique sur la fourniture et le partage de données, et des échanges sur les études et échanges des différents partenaires.
Séminaire "vers la création d'un observatoire régional" le 31/3/2016

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU JURA

Directeur de publication : Jacky ROCHE
Rédaction et mise en page : Florence NERET

Comité de relecture : SIG-ETUDE-SCPH et COTECH OCE